

## Un inventaire des Zones d'Activités Economiques

Lorient agglomération a réalisé un inventaire des Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'intérêt communautaire situées sur son territoire. Les propriétaires et occupants de ces sites sont invités à en prendre connaissance du 11 septembre au 10 octobre 2023.

Conformément au code de l'urbanisme, Lorient Agglomération a établi un inventaire des Zones d'Activités Economiques (ZAE) situées sur le territoire sur lequel elle exerce sa compétence en matière de création, d'aménagement et de gestion de ces zones.

Prescrit par la loi « Climat et Résilience », cet inventaire est un outil facilitant la connaissance des sites. Il comprend :

- un état parcellaire des unités foncières avec la surface et l'identification du propriétaire pour chaque unité foncière,
- l'identification des occupants,
- le taux de vacance.

Lorient Agglomération invite les propriétaires et occupants des 15 ZAE d'intérêt communautaire du territoire à prendre connaissance de cet inventaire à partir du lundi 11 septembre 2023 au mardi 10 octobre 2023 sur le site internet [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)



Les Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'intérêt communautaire représentent 223 hectares au total répartis sur 11 communes : Bubry, Groix, Guidel, Hennebont, Inguiniel, Lanester, Lorient, Ploemeur, Plouay, Quéven, Quisinic.

Les remarques et observations pourront être déposées par mail [izae@agglo-lorient.fr](mailto:izae@agglo-lorient.fr)

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

